



BAREME D'AFFECTATION DANS UNE ACADEMIE

ELEMENTS DU BAREME	POINTS ATTRIBUES	CARACTERISTIQUES / CONDITIONS	MES POINTS
Rang de classement au concours (les promotions sont divisées en déciles)	15 pts par décile de 150 à 0 points	1 ^{er} décile : 150 points 2 ^{ème} décile : 135 points etc... Lauréats nommés sur la liste complémentaire : 0 point Sur tous les voeux	
Lauréat de l'agrégation	100 points	Sur tous les voeux	
SITUATION FAMILIALE			
Rapprochement de conjoint	150 points	Sur le 1 ^{er} voeu	
Enfant(s) à charge dans le cadre du rapprochement de conjoint	75 points	Par enfant à charge de moins de 20 ans au 1 ^{er} septembre de l'année en cours sur le 1 ^{er} voeu	
SITUATION PARTICULIERE			
Travailleur handicapé et bénéficiaire de l'obligation d'emploi	1000 points	Sur le premier voeu	
SITUATION PROFESSIONNELLE			
Enseignants contractuels du second degré de l'Education Nationale	250 points	Sur le premier voeu qui doit correspondre à l'académie d'exercice en 2009 – 2010 à temps complet ou durant les 2 dernières années à mi-temps.	
Titulaires de la fonction publique territoriale ou hospitalière au moment de l'inscription au concours	250 points	Sur le premier voeu qui doit correspondre à la dernière académie d'affectation en tant que titulaire	
TOTAL :			

Je peux demander le rapprochement de conjoint si :

- je suis marié(e) (au plus tard au 31 août 2010) ou je suis pacsé(e) (au plus tard au 31 août 2010)
 - je ne suis pas marié(e) et que j'ai la charge d'au moins un enfant reconnu par les 2 parents ou d'un enfant à naître reconnu par anticipation avant le 1^{er} septembre 2010.
- Mon conjoint doit exercer une activité professionnelle à la date du 1^{er} septembre 2010, ou être inscrit à Pôle Emploi.
- L'académie d'installation professionnelle ou privée de mon conjoint doit être mon 1^{er} voeu.



Documents à fournir au rectorat de l'académie concernée dès connaissance des résultats d'affectation

- attestation de l'employeur de mon conjoint
- attestation récente d'inscription à Pôle Emploi en cas de chômage
- copie d'une pièce du domicile commun (facture EDF, quittance de loyer)
- photocopie du livret de famille ou extrait d'acte de naissance
- certificat de grossesse (au plus tard au 1^{er} août 2010) et attestation de reconnaissance par anticipation
- conclusion du pacs pour les pacsés



Documents à fournir plus tôt

- **contrat et état de services pour les contractuels à retourner à la DGRH B2-2 avant le 1^{er} juillet**
- pour la bonification de titulaire de la fonction publique, l'arrêté de titularisation avant le 1^{er} juillet à la DGRH B2-2
- Pour ceux qui par dérogation ont pu s'inscrire au concours sous condition de valider un M1, ils doivent faire parvenir avant le 28 août la copie de leur diplôme. (Ca ne concerne ni ceux qui ont déjà passé le concours l'an passé, ni les candidats aux concours internes)

Adresse DGR B2-2 72 rue Regnault, 75243 Paris cedex 13 sur toutes correspondances, je précise : « gestion des stagiaires » et la discipline.

Pour plus de renseignements, je contacte le SE-UNSA sur
jeunes@se-unsa.org ou ac-bordeaux@se-unsa.org